Appel à projets

Amélioration du confort des patients dans les HUG

Fondation Artères
20, rue Micheli-du-Crest
CH- 1205 Genève
T. + 41 (0)22 372 56 20
F. + 41 (0)22 781 74 00

e-mail :
contact@arteres.org
Crédit Suisse Genève
IBAN CH75 0483 5094 3228 2100 0
CCP n° 80-500-4

APPELS A PROJETS
- AMELIORATION CONFORT PATIENTS -

CONTEXTE

Créée en mars 2007 à l'initiative des HUG et de la Faculté de médecine de Genève, Artères est une fondation privée à but non lucratif, dont la mission est de soutenir la médecine publique genevoise. Dans ce but, elle recherche les fonds nécessaires au financement de projets non couverts par les budgets courants des HUG et de la Faculté de médecine de Genève.

La Fondation agit dans les domaines de :
- la recherche clinique
- la recherche fondamentale
- l'amélioration du confort des patients dans les hôpitaux publics genevois.

OBJET DE L'APPEL A PROJETS

Les donateurs de la Fondation peuvent soit :

- agir de manière individualisée, en finançant un projet spécifique dans un domaine de leur choix
- laisser à la Fondation le soin d'attribuer leur don à l'un de ses trois domaines d'action
- donner pour des projets ciblés sélectionnés à l'avance par le comité d'évaluation de la Fondation.

Le présent appel a justement pour but de sélectionner les projets d'amélioration du confort des patients qui seront présentés aux donateurs de la Fondation dans le cadre de la campagne de recherche de fonds qui débutera en 2008.

Le financement des projets retenus, dans les limites des fonds récoltés par la Fondation, interviendra dans les trois ans suivant leur sélection par le comité d'évaluation.

A noter que les projets de recherche clinique et fondamentale font l'objet d'un appel séparé.

CHAMP DE L'APPEL A PROJETS

Les projets présentés doivent apporter une plus-value concrète aux conditions actuelles d'accueil, de séjour et/ou de prise en charge des patients et usagers des HUG.

Ils ne peuvent concerner :
- le financement de prestations existantes relevant des budgets courants des services
- les prestations relevant du financement public (réfection de chambre, installation de sanitaires, etc.).

CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE SELECTION DES PROJETS

Les projets doivent émaner de groupes constitués de membres des équipes soignantes, médicales et médico-sociales des HUG. Ces groupes peuvent comporter des membres extérieurs aux institutions. Ainsi, priorité sera donnée aux projets conçus en interaction avec des associations de patients, proches et/ou usagers, ainsi qu'aux projets interdisciplinaires.

Par ailleurs, le Comité d'évaluation et le Conseil de fondation examineront les projets en tenant compte des critères suivants :

- qualité, originalité et pertinence du projet au regard des besoins des patients
- importance des retombées attendues pour les patients et les usagers en général
- qualité et pertinence des collaborations proposées, entre les services et avec l'extérieur
- implication des associations de patients, ou d'usagers
- indices de faisabilité et de réussite du projet
- inscription du projet dans la durée
- adéquation de la demande financière au projet

MODALITES

Les dossiers de candidature (document annexé) devront être envoyés au secrétariat général de la Fondation **en trois exemplaires** :

- 1 exemplaire papier **signé** par :
  - le responsable du projet
  - le(s) chef(s) de service concerné(s)
  - le(s) responsable(s) de soins concerné(s)

- 1 exemplaire format électronique à **contact@arteres.org**
  Le document attaché - au format PDF - devra être libellé « *NOM. Prénom.pdf* ».

- 1 exemplaire devra également être adressé par mail ou par courrier au(x) chef(s) de département(s) concerné(s).

ANNEXE

Dossier de candidature.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Séverine Hutin: secretaire.generale@arteres.org T. +41 22 372 56 20

Laurence Curt : contact@arteres.org T. +41 22 372 56 20

SOUMISSION DE PROJET « CONFORT PATIENTS »

INTITULE DU PROJET :

DOMAINE DANS LEQUEL S'INSCRIT LE PROJET :

RESPONSABLE DU PROJET ***Signature***

Nom, prénom :

Fonction :

Service/département:

E-mail : Tél. & bip :
Fax :

CHEF(S) DE SERVICE CONCERNE(S) : Nom, prénom, service ***Signatures***

-

-

-

IRU(S) CONCERNE(S) : Nom, prénom, service,

-

-

COMITE DE GESTION CONCERNE : Administrateur ou chef du département

-

PARTICIPANT(S) AU PROJET : Nom, prénom, fonction, structure

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.

Les éléments à fournir sous format informatique sont les suivants :

A/ Présentation du projet

(4 pages maximum, Arial 11, interligne simple)

1. - Contexte (besoins auxquels répond le projet) - maximum ½ page

2. - Présentation générale du projet, avec le détail des objectifs visés - maximum 2 pages

3. - Perspectives (éléments favorables à la réussite du projet)

4. - Budget provisionnel (cf. point B)

5. - Annexes :

   - résumé biographique du requérant principal - maximum ½ page

   - liste des 5 publications de référence les plus relevantes

B/ Financement du projet

1. - Budget provisionnel (en CHF) : cf. tableau page suivante.

BUDGET PROVISIONNEL (en CHF)

Ressources propres	
Autres financements éventuels obtenus ou demandés, source et durée*	1.
	2.
	3.
	4.
Financement demandé :	
- Frais de personnel & ETP**	
- Equipement	
- Consommables	
- Divers	
Coût total du projet	

* Mention exhaustive obligatoire

** A noter que le financement de postes ne pourra être accordé que pour une période limitée à la mise en place des projets.

A COMPLETER PAR LA FONDATION ARTERES

INTITULE DU PROJET :

VISAS HUG OBTENUS LE :

Commissions Etudes et Constructions :

Commission des Equipements :

AVAL INSTANCES ARTERES

Avalisé par le Comité de sélection des projets le :

Avalisé par le Conseil de fondation le :